

## **LES NTIC, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ESPACE: QUELQUES ENSEIGNEMENTS À PARTIR DU CAS DU SECTEUR FINANCIER**

Olivier CREVOISIER

Cet article n'est pas le résultat d'une recherche systématique mais une juxtaposition d'éléments et d'interrogations concernant l'impact spatial des NTIC. En effet, parler des NTIC et du développement régional n'est pas chose facile tant ces techniques connaissent des applications diverses. Dans cet article, nous nous interrogerons sur ce qu'il y a de nouveau dans les NTIC, et plus particulièrement dans la combinaison aujourd'hui largement diffusée de l'informatique et des télécommunications. Quels sont les effets à moyen et long terme de ces techniques sur le développement économique, sur la localisation des activités et sur l'organisation spatiale de l'économie? Vaste question qui sera abordée en deux temps.

Tout d'abord, on s'interrogera sur le degré de nouveauté que ces techniques introduisent dans le développement économique et sa géographie. En effet, s'agit-il simplement de la prolongation des processus de développement en place depuis la révolution industrielle, à savoir l'augmentation des interactions (le

commerce, la circulation des facteurs de production et la transmission d'information), entre des espaces de plus en plus éloignés les uns des autres grâce au perfectionnement des techniques de transport et de télécommunication? Ces techniques induisent-elles au contraire un développement radicalement nouveau de l'économie et de son organisation spatiale?

En second lieu, le secteur financier, précurseur et grand consommateur de NTIC, sera pris comme exemple de l'impact de ces techniques sur l'organisation économique et spatiale.

## **1. LES NTIC: RUPTURE OU CONTINUITÉ DES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT?**

Toute nouvelle vague technologique suscite des interrogations et des anticipations de nature et d'ampleur très diverses. Ce qui est intéressant, ce sont les aspects contradictoires de ces discours et des scénarios prospectifs qui sont élaborés.

### **Thèse n° 1: les NTIC, une utopie technologique de plus (de trop)!**

Les frères Bovet, fabricants d'horlogerie de Fleurier, dans la région à l'époque très peu accessible du Val-de-Travers, ont envoyé, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un des leurs en Chine pour y écouler la production de la maison familiale. En contact avec le marché chinois, il se rend rapidement compte du potentiel existant, dans la mesure où la production est adaptée. Il envoie donc des instructions très précises concernant tout d'abord la décoration, qui devient typiquement chinoise, ou les mélodies jouées par les boîtes à musique. Cependant, le plus intéressant est l'invention des montres dites «chinoises». Il s'agit en fait de coffrets comprenant deux montres, l'une avec le cadran visible, l'autre retournée. Notre vendeur expliquait aux riches acheteurs que ceci permettait non seulement de lire l'heure, mais aussi de s'assurer que la première montre n'était pas en panne! Ceci permettait donc de vendre deux montres de qualité technique médiocre à la place d'une seule!

Cette anecdote souligne à quel point des interactions complexes et à longue distance sont choses communes et anciennes dans la sphère de la conception, de la production et de la distribution. Le développement économique s'est

toujours nourri de la mise en relation d'espaces cloisonnés, étant entendu que ce cloisonnement est toujours temporaire et que l'exploitation des différences entre espaces est d'autant plus brève qu'elle est rémunératrice. Aujourd'hui, la conception d'une montre pour le marché chinois peut s'effectuer entre une entreprise de Fleurier et la Chine aussi rapidement que si les partenaires se trouvaient dans le même bureau... pour autant bien entendu qu'ils aient la même connivence entre eux que les frères Bovet!

Finalement, les NTIC sont-elles autre chose que l'amélioration du courrier et du téléphone? Il y a déjà fort longtemps que les points les plus reculés de la planète sont reliés par la poste, que les idées, les informations et les produits circulent partout. On peut donc se demander si les NTIC sont autre chose qu'une amélioration, certes très rapide, de réseaux de communication déjà existants. Une amélioration et non un effet qualitativement différent de ce qui est connu. *La première thèse consiste donc à souligner que les NTIC sont dans le parfait prolongement des processus traditionnels de développement économique tels que nous les connaissons depuis longtemps et qu'il n'y a rien de révolutionnaire, ni même de nouveau à ce propos.*

Chaque vague de nouvelle technologie amène d'ailleurs les mêmes prophéties. Il y a une quinzaine d'année, la grande révolution de l'informatique décentralisée, des commandes numériques dans les usines, de l'informatisation des guichets de banques, de l'apparition des distributeurs automatiques de billets, des cartes magnétiques et à puces, etc., avait déclenché le lyrisme de l'utopie techniciste: en passant à l'âge de l'information, la société allait enfin résoudre le chômage – ces techniques n'étaient-elles pas porteuses de nouveaux emplois grâce aux innombrables nouveaux produits qu'elles rendaient imaginables? –, rendre le travail enfin intéressant en permettant de se centrer sur les tâches créatives tout en laissant les machines effectuer les opérations répétitives – ces techniques n'ont-elles pas permis dans le secteur automobile le licenciement massif de «cols bleus» et leur remplacement par des robots? –, ouvrir la société à l'ère du loisir, etc. Ces transformations gigantesques ont certes eu lieu, mais elles n'ont pas été la conséquence de nouvelles techniques. Ces dernières n'ont fait qu'*accélérer des processus de rationalisation là où il y avait des tendances à la rationalisation et l'innovation là où il y avait des capacités et des dynamiques d'innovation.*

A l'instar de la baisse des coûts de transport, l'amélioration des télécommunications entraîne des réorganisations dans la répartition spatiale des activités, mais il n'y a là rien que de très ordinaire. Ces effets se résument à permettre aux économies d'échelle et aux différentes économies externes de jouer plus librement et donc de renforcer les dynamiques existantes. Toute l'histoire économique se résume dans ce mouvement: lorsque l'on s'affranchit des coûts de transport et de communication, ce sont les endroits les mieux placés et/ou les plus dynamiques qui renforcent leur position.

## **Thèse n° 2: la révolution par les NTIC – la victoire définitive de Prométhée**

Selon la seconde thèse, ces techniques sont révolutionnaires.

Elles donnent un accès instantané à chaque point de la planète connecté. Cette contraction de l'espace, cette accessibilité sur un seul terminal – un seul point – de réseaux planétaires *en un instant* permet l'interaction en temps réel partout dans le monde. Et cet aspect temporel est déterminant et révolutionnaire autant, sinon plus, que l'aspect spatial! En cela, ces techniques sont très différentes du courrier et même du téléphone: la contraction de l'espace/temps a quelque chose de *définitif* et *irréversible*. C'est une révolution qui permet de s'affranchir de l'espace et du temps, et plus précisément de la *distance* et de la *durée*. Les échelles géographiques disparaissent. Les temporalités des processus économiques deviennent identiques à ce qu'elles seraient si ces processus se déroulaient en un seul point. Ce n'est donc pas la couverture spatiale, le fil qui relie différents espaces, qui est déterminante, mais le fait que l'on puisse participer aux dynamiques, aux interactions, aux apprentissages à partir de points très éloignés. L'important, dans l'économie contemporaine, est d'être dans le processus, dans la mouvance, d'être intégré. Or ces techniques permettent une formidable accélération des processus de conception, de production et de distribution. *L'enjeu est dans la rapidité, dans la vitesse*. Il n'est pas d'être sur Internet – contrairement à ce que l'on croit trop souvent et qui conduit à d'innombrables sites inutiles –, mais d'être dans le coup, c'est-à-dire de participer à cette accélération brutale du fonctionnement de l'économie. Il en va de même pour les services publics. Si l'on pense qu'il s'agit simplement de mettre les services traditionnels sur Internet, on se trompe lourdement: l'objectif est d'être capable de répondre de manière quasi instantanée à une demande et non de relier des points éloignés. Le défi est dans l'accélération drastique des procédures beaucoup plus que dans leur mise à disposition sur l'ensemble du territoire. Les entreprises et

les services publics qui ne comprennent pas cela ou qui ne parviennent pas à prendre le train ne seront simplement plus dans le coup même s'ils sont sur Internet!

Les NTIC induisent donc une rupture fondamentale: les endroits de la planète qui participent à cette accélération et la renforcent vont se distancer de ceux qui restent immobiles ou qui conservent leurs rythmes traditionnels. Du point de vue spatial, peu importe que la région soit centrale ou éloignée. C'est sa capacité à innover rapidement et en interaction avec des acteurs répartis en différents points de la planète qui est déterminante. En abolissant les barrières liées à la distance, ces nouvelles technologies permettent de concurrencer sérieusement les pouvoirs économiques en place. L'accessibilité généralisée que confèrent les NTIC rend possible l'expression du génie de chaque individu, de chaque culture et de chaque région. Ce n'est plus seulement le capital financier mais aussi et surtout la créativité et la connaissance qui deviennent les facteurs de production déterminants. Et rien n'empêche des individus ou des régions d'être créatifs.

\*  
\*       \*  
\*

Ces deux thèses sont totalement opposées. Mais peut-on raisonnablement soutenir que les NTIC n'apportent rien de qualitativement nouveau dans l'organisation économique et spatiale? Peut-on, à l'inverse, nier que ces nouvelles technologies s'inscrivent en droite ligne dans l'amélioration continue et historique des moyens de communication et de transport?

Pour approcher ces questions, mais cette fois de manière empirique, la partie suivante esquisse la transformation du secteur financier, dans ses aspects économiques, spatiaux et technologiques.

## 2. LE SECTEUR FINANCIER ET LES NTIC

Le secteur financier est certainement celui qui a le plus crû au cours de ces quinze dernières années. En tous cas beaucoup plus que celui de la «nouvelle économie». Ses transformations rapides, tant du point de vue de ses produits, de ses techniques et de sa géographie que de sa capacité extraordinaire à mobiliser de manière massive le dernier cri de la technique – le secteur a les moyens de son développement – en font un cas intéressant lorsque l'on s'interroge sur l'im-

pact des NTIC sur le territoire. Examinons tout d'abord l'évolution du secteur à l'échelle mondiale, puis en Suisse. Voyons enfin le rôle des NTIC dans ces transformations.

## 2.1 L'évolution générale du secteur financier à l'échelle internationale

En 1991 et 1992 paraissent presque simultanément deux ouvrages très différents l'un de l'autre concernant la géographie de la finance.

Richard O'Brien, économiste en chef d'American Express, intitule son ouvrage: *Global financial integration: the end of geography*. Il nous dit que «*to a great extent, the end of the geography is a technology story, the story of the computerisation of finance*». Dans le domaine financier, la valeur de l'information se détériore très rapidement avec le temps. O'Brien rapporte – déjà en 1992 – qu'une grande banque américaine était parvenue grâce à un nouveau logiciel à obtenir une dizaine de secondes d'avance sur ses concurrents, ce qui lui a permis de gagner des centaines de millions de dollars. L'intégration des clients et des prestataires, des prestataires entre eux ainsi qu'entre les marchés eux-mêmes débouche sur un fonctionnement quasiment instantané et global, pratiquement indépendant de la distance et de la durée.

L'année précédente [1991] était paru l'ouvrage de Saskia Sassen *The Global City*, ouvrage dans lequel elle décrit et explique que le développement du secteur financier s'est fait par l'émergence de nouveaux espaces, ou plutôt d'un nouvel espace puisqu'elle avance d'emblée que l'intégration, grâce aux réseaux informatiques, des principaux centres financiers de la planète leur permet de fonctionner comme une seule ville planétaire. Ces espaces remplissent deux fonctions essentielles: d'une part le contrôle des flux dans une économie globalisée et d'autre part l'innovation dans le secteur financier. Ces villes (dans l'ouvrage de Sassen, New York, Londres et Tokyo, mais on peut y ajouter des villes comme Zurich) se sont profondément transformées dans les années 1980. Le secteur financier devenait alors très innovateur et prenait le pas sur la domination traditionnelle des grandes entreprises industrielles et de services. Ces villes développent ainsi autour du secteur financier (sociétés financières, banques, bourse, etc.) toute une série d'activités (conseil informatique, juridique, de ges-

tion, immobilier, etc.) qui permet d'élaborer cette capacité de contrôle d'activités mondialisées.

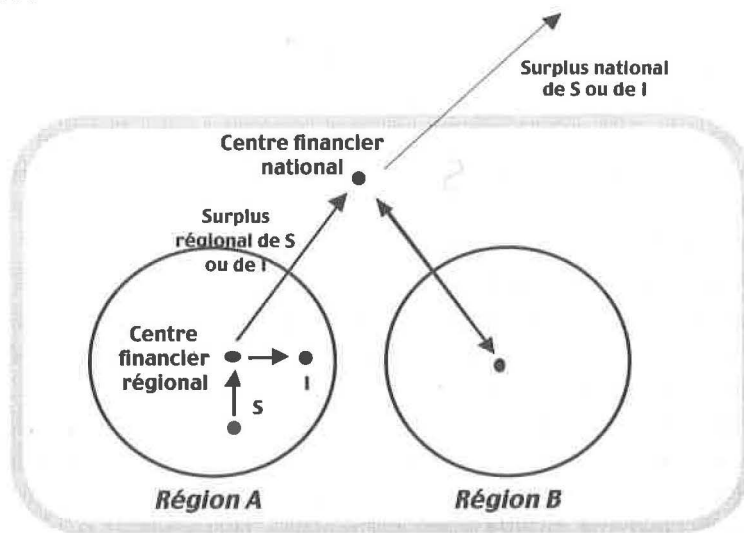
Comme O'Brien, Sassen explique l'extraordinaire développement du secteur financier par la transformation des institutions (libéralisation des flux de capitaux, nouvelles législations concernant les activités financières, etc.), ainsi que par les NTIC et la capacité d'innovation du secteur. Cependant, les conséquences spatiales qu'ils décrivent et déduisent sont radicalement différentes. En effet, pour O'Brien, la géographie n'aura plus d'importance pour autant que les principales ressources (compétences, informations, etc.) soient bien distribuées dans l'espace. Les marchés sont accessibles depuis n'importe quel point du globe pratiquement de manière instantanée.

Pour Sassen en revanche, le développement de la finance s'explique par l'émergence de ces espaces de production très particuliers et très intégrés que sont les *global cities*, villes qui concentrent sur quelques kilomètres carrés une écrasante capacité de contrôle de l'économie mondiale. Chacune de ces villes forme un système local de production, avec ses entreprises, ses coopérations et sa concurrence, ses institutions de régulation, de formation et de recherche, son marché du travail, etc. Ces systèmes fonctionnent par d'intenses et fréquentes relations de proximité, qu'elles soient électroniques, téléphoniques et/ou de face-à-face. Entre elles, ces villes utilisent massivement les communications informatiques et aériennes et forment une «économie d'archipel» constituée de quelques îlots étroitement reliés entre eux et largement coupés de leurs *Hinterland*.

## **2.2 La transformation de la géographie du secteur financier suisse**

Le secteur financier a pour fonction première de transformer l'épargne en investissement en transformant les petits montants en gros, en transformant l'épargne de court terme en investissement à long terme et, du point de vue spatial, en transformant une épargne diffuse en investissements concentrés en un endroit, sur un projet. La géographie du secteur financier peut être décomposée en trois espaces fonctionnels. L'espace de l'épargne tout d'abord est lié à la répartition spatiale de la population et du revenu. La collection de cette épargne nécessite donc un réseau décentralisé. Cette épargne passe ensuite dans le secteur financier. Traditionnellement, le secteur financier était organisé selon la

logique des places centrales (fig. 1). Aujourd'hui, il fait circuler cette épargne à grande vitesse entre places financières reliées en archipel. Enfin, cette épargne est réinvestie quelque part dans le monde et via des entreprises cotées en bourse<sup>1</sup>.



**Profit du secteur financier :**  
**différence entre  $I$  créancier et  $I$  débiteur**  
 $I$ : taux d'intérêt;  $S$ : épargne;  $I$ : investissement

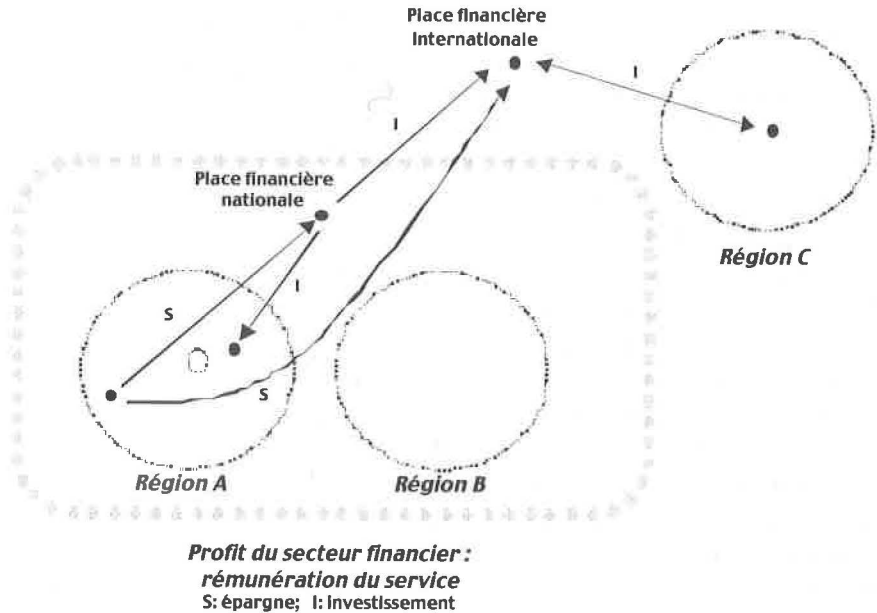
**Fig. 1** Jusqu'au début des années 1990, les frontières et les ententes cartellaires caractérisent la géographie du secteur financier suisse.

Le système financier suisse comprenait, jusqu'au début des années 1990, des banques régionales et cantonales plutôt fortes ainsi que des grandes banques. Ces dernières étaient largement décentralisées dans leur organisation, dans le sens où les capitaux levés dans une région y étaient prioritairement réinvestis, le surplus empruntant des circuits plus longs, nationaux (direction des grandes banques, bourse suisse, grandes entreprises suisses, etc.) puis internationaux

<sup>1</sup> Ceci ne doit pas laisser penser que toute l'économie est irriguée par ce système. En effet, de vastes pans des activités humaines et des acteurs économiques sont largement déconnectés de ce système et opèrent des investissements directement à partir de l'épargne propre ou d'une épargne de proximité.

(investissements à l'étranger, directs ou indirects) (fig. 1). Dans ce système largement cloisonné par des différences de législation entre espaces ainsi que par des ententes de cartels, des circuits nationaux et même régionaux jouaient un rôle important. Les banques, dans ce système d'intermédiation, se payaient grâce à la différence de taux entre ce qui est donné aux épargnants et ce qui est demandé aux emprunteurs. Peu importe le niveau absolu des taux, c'est celui de la différence qui est déterminant.

Or la dérégulation du début des années 1990 a permis à l'épargne régionale de s'investir directement ailleurs que dans la région ou dans la nation. En effet, il existe un accès direct aux marchés boursiers de la planète, les épargnants les choisissant pour y trouver de meilleurs rendements. De même, les entreprises et plus précisément les plus grandes d'entre elles s'approvisionnent désormais en capitaux directement sur les marchés financiers et moins auprès des banques sous forme de prêts. Les banques sont de plus en plus court-circuitées tant du côté de l'épargne que de celui de l'investissement. C'est la *désintermédiation*. La conséquence est que dorénavant le niveau absolu des taux de rendement est déterminant quel que soit l'espace dans lequel est investi le capital (fig. 2). Bien entendu, ceci ne signifie pas que tous les espaces sont identiques: aux différences spatiales en termes de risque s'ajoute le fait que tous les espaces et toute l'économie de ces espaces ne sont pas accessibles aux acteurs financiers globalisés, loin s'en faut! Ainsi, même dans un pays très central et très bien irrigué par les circuits financiers comme la Suisse, de nombreuses activités et entreprises rencontrent des difficultés pour se financer, car les circuits traditionnels de prêts bancaires se sont fortement restreints et l'accès à de nouveaux circuits (bourse en particulier) reste très difficile pour des PME. Avec la désintermédiation et la concurrence sur les taux, les institutions financières ne peuvent plus se rémunérer sur la différence entre les taux créditeur et emprunteur. Elles font donc payer leurs services. L'intermédiation tend à disparaître.



**Fig. 2** A partir de 1990, les marchés sont mieux connectés entre eux. Les circuits régionaux disparaissent.

### 2.3 Le rôle des NTIC dans ces transformations

Quel a été le rôle des NTIC dans ces transformations? Ou plutôt, comment ces techniques ont-elles transformé les proximités et les distances dans le secteur financier et dans les relations de ce secteur avec ses clients d'amont (épargnants) et d'aval (investisseurs)? Voici une liste d'effets ponctuels, qui n'a pas l'ambition d'être exhaustive, mais qui illustre ces transformations.

- Pour les *fonctions traditionnelles* du trafic des paiements, de la circulation de la monnaie (guichets électroniques, paiement électronique, etc.), de la collecte de l'épargne, et pour toutes les opérations boursières standard (achats et ventes de titres par Internet), la nécessité d'être en contact direct (proximité) avec la population épargnante est rompue ou potentiellement rompue par les NTIC. Pour les fonctions automatisables, banales, il y a donc diminution des emplois de proximité et créa-

tion de services *on line* élaborés là où se trouvent des compétences en NTIC et les directions des institutions financières.

- Dans le *domaine boursier*, les échelles régionale et nationale ont largement perdu de la pertinence car les transactions standardisées sur titres sont automatisables. C'est devenu un marché presque «virtuel», automatisé, «*footloose*». Les places financières qui ont misé sur le développement de ces marchés se sont largement fourvoyées comme en témoigne l'intégration progressive de toutes les bourses (régionales au début des années 1990, puis nationales et enfin internationales aujourd'hui).
- Pour les *conseils en placement*, et contrairement à l'achat et vente de titres, la proximité avec la clientèle, organisée sur le modèle des places centrales, perdure et même se développe. Les produits «grand public» sont élaborés dans les places financières et distribués sur les marchés locaux par des intermédiaires qui les proposent aux épargnants. Ces intermédiaires gèrent les portefeuilles de leurs clients par réseau informatique.
- Pour la *gestion de grandes fortunes privées*, spécialité suisse, la proximité entre le conseiller en placement et le client s'organise dans des sites choisis (centre de Genève, stations touristiques internationales, etc.), dans des immeubles de prestige et avec un rituel de réception sophistiqué. Cependant, les produits proposés sont élaborés dans des places financières et «vendus au détail», via réseau informatique, par ces institutions.
- En ce qui concerne l'*élaboration de nouveaux produits financiers*, les développements informatiques et en télécommunication qu'ils occasionnent ainsi que leur exploitation, on a pu constater le nombre extrêmement restreint de lieux qui offrent la conjonction des compétences nécessaires. Ne subsistent qu'un petit nombre de villes – et même de centres-villes – qui recèlent les compétences, le marché du travail, les institutions de recherche, les services aux entreprises et les infrastructures de communication et de télécommunication indispensables. Pour les fonctions d'innovation, ce sont les milieux innovateurs qui deviennent déterminants et qui captent l'essentiel du marché. A l'intérieur de chaque place financière internationale, les NTIC jouent le rôle de rapprochement et d'accentuation de la proximité physique. Aux échanges in-

tenses entre les divers acteurs du milieu se superposent des relations électroniques intenses. Ces fonctions sont aujourd'hui concentrées sur quelques kilomètres carrés pour l'ensemble de la planète. Ces différents points sont d'ailleurs étroitement liés entre eux sur le plan des télécommunications ainsi que sur celui des relations aériennes, organisant l'espace de l'économie d'archipel.

- Les *effets sur les investissements*, c'est-à-dire sur l'économie réelle, sont la conséquence du regroupement des sièges sociaux et des centres de contrôle d'une économie mondialisée dans les *global cities*. En effet, les milieux financiers innovants attirent les fonctions de commandement de l'économie qui désirent les utiliser dans leurs affaires. Enfin, les centres de commandement des entreprises et des conglomérats localisés dans ces villes globales ont organisé la maîtrise de leurs activités à l'échelle internationale. Il y a donc une concentration géographique du pouvoir de décision et un allongement de la longueur (géographique) des chaînes d'investissement et de commandement. Dans ce domaine, les relations électroniques jouent bien entendu un rôle important en facilitant la coordination de la gestion de la production à longue distance ainsi que les déplacements des cadres et des contrôleurs.
- Enfin, il ne faut pas oublier les *effets d'exclusion* de certains espaces, de certains acteurs, et les effets de détournement des flux de financement qui ont mis clairement en difficulté les parties de l'économie qui ne participent pas directement au développement de la sphère financière. Malgré leur accessibilité spatiale, l'accès de fait à ces réseaux de financement reste très faible pour les PME par exemple, ou en tous cas pour les PME qui désirent rester indépendantes!

### 3. CONCLUSIONS

En conclusion, quel a été le rôle des NTIC dans ce processus? L'abaissement des frontières légales – largement demandé par les plus grandes entreprises et les institutions du secteur financier – dans le domaine de la circulation des capitaux a clairement joué le rôle de déclencheur. La mise en relation d'espaces d'investissement auparavant cloisonnés s'est faite avant tout par la transforma-

tion des législations, par la réorganisation du secteur financier, par la mise au point de nouveaux produits et services, etc.

Force est cependant de constater que les réorganisations et les nouveaux services n'auraient certainement pas pris la forme qu'ils ont aujourd'hui sans les NTIC. En effet, la dérégulation a permis la création de nouveaux marchés, mais ces marchés ne seraient pas aussi efficaces et attractifs sans les NTIC. La plupart des produits de l'ingénierie financière mobilisent intensément ces techniques. Les télécommunications permettent de plus de vendre ces produits et de les faire vivre de manière interactive à partir d'un lieu central, via un réseau de distribution finalement assez traditionnel.

La géographie du secteur des finances serait-elle fondamentalement différente aujourd'hui sans les NTIC? On peut penser que ces dernières ont largement accentué la tendance à la centralisation des fonctions d'innovation et de commandement dans ce secteur. Elles ont donc permis de faire jouer pleinement les ressources en termes de compétences qui étaient présentes dans les grands centres financiers au détriment des places intermédiaires – nationales ou régionales – qui sont réduites à des rôles de détaillants.

L'idée bucolique qui avançait que ces techniques permettraient de mettre au point des services sophistiqués depuis n'importe quel lieu de la planète s'est donc révélée totalement fautive. Les NTIC ont permis aux avantages compétitifs traditionnels de jouer à plein et sur un espace beaucoup plus large.

Ainsi, le schéma des échelles territoriales qui s'emboîtent les unes dans les autres est-il de plus en plus clairement remplacé aujourd'hui par un schéma local / ville globale. Ce sont de nouvelles formes spatiales de l'organisation économique, dans lesquelles les proximités et les distances prennent de l'importance par rapport aux frontières et aux échelles géographiques.

Cette nouvelle géographie est-elle le résultat des NTIC ou de la logique de développement du secteur? Est-il possible de distinguer le jeu des institutions, des acteurs économiques et celui du développement technologique? La réponse ne saurait être tranchée. Cependant, une chose est claire: les NTIC n'ont pas, en elles-mêmes, une nature centralisatrice ou décentralisatrice, de mise à proximité ou d'exclusion... Elles sont en fait très plastiques et comme la plupart des nouvelles technologies, elles sont mobilisées par différents acteurs qui cherchent à se profiler grâce à elles. Ceci est une réalité que l'on peut observer à l'échelle individuelle, en voyant avec quelle énergie certaines personnes se convertissent

à ces nouvelles techniques, dans les entreprises ou les administrations, en vue de valoriser ces nouveaux savoir-faire d'une manière ou d'une autre. C'est aussi le cas à l'échelle des entreprises voir de secteurs entiers qui vont utiliser ces techniques pour se profiler face à la concurrence. C'est enfin le cas à l'échelle de certaines nations qui assurent leur hégémonie grâce à leur avance dans ce domaine ou qui les mobilisent dans le cadre d'une stratégie de développement.

Si ces techniques ne sont pas intrinsèquement centralisatrices ou décentralisatrices, si elles ne favorisent pas intrinsèquement la concentration ou la dispersion du pouvoir, elles engendrent de nouvelles incertitudes et un nouveau degré de concurrence. *Elles introduisent de nouvelles cartes – qui sont quelques fois des atouts – dans la partie, mais ne constituent pas une redistribution des cartes!*

Dans ce sens, il est parfaitement illusoire de penser que ces techniques sont en elles-mêmes porteuses de développement pour les régions rurales ou pour les pays du Sud. Elles ne remettent absolument pas en cause les théories traditionnelles du développement. De ce point de vue, le développement reste une question de compétitivité, de capacité d'innovation, d'accès aux ressources et de pouvoir.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- O'BRIEN Richard, 1992. *Global Financial Integration: The End of Geography*. London: Pinter publisher.
- SASSEN Saskia, 1991. *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton: Princeton University Press.